

Conversation européenne #16

Valeurs, cultures, sociétés : y a-t-il un 'European way of life' ?

15 octobre 2019 en Sorbonne

Marianne Leloup, avocate spécialiste en droit des étrangers, membre du comité d'orientation d'EuropaNova

Maximilien Dardel, Correspondant européen pour *Le Vent Se Lève*

Edouard Gaudot, membre du Conseil d'Administration d'EuropaNova, modérateur

Notre seizième conversation européenne s'ouvre sur une citation : « *Ce qui est en jeu aujourd'hui c'est l'Europe et le mode de vie européen, la survie ou l'extinction des valeurs et des nations européennes.* » Avec cette référence dont l'auteur n'est autre que Viktor Orbán, le provoquant Premier ministre de Hongrie, **Edouard Gaudot**, pose la question des **valeurs européennes** dont la défense, ou la critique, anime vivement les débats en France et en Europe. La polémique a intensément repris avec la dénomination du portefeuille de commissaire européen, confié au Grec Margarítis Schinás : « *protecting the european way of life* ». Toutefois, ces valeurs existent-elles ? Peut-on- les définir ? Et si elles sont menacées, par quoi peuvent-elles l'être ?



Marianne Leloup, avocate spécialiste du droit des étrangers expose son expérience sur le terrain. **Sa coopération avec la Cimade l'aide à mieux comprendre la situation qui caractérise les immigrés ainsi que celle des personnes des pays accueillants.** Selon l'avocate, le concept de mode de vie européen est devenu nécessaire à définir du fait des préoccupations grandissantes au sein de la population – et par conséquent auprès des institutions. Elle explique, selon

elle, que Frontex (qui s'occupe de la gestion des frontières et bénéficie du droit de traiter avec les États sur les questions migratoires) est devenue aujourd'hui l'administration la plus importante, en matière de budget investi, dans l'Union européenne. Néanmoins, les pays de l'UE tendent aujourd'hui à remettre en cause ce fonctionnement et la gestion des immigrés par une entité supranationale. Même l'Allemagne a montré une certaine réticence à laisser cette partie de la gestion de ses frontières à l'UE.

Toutefois, des traités encadrent le droit d'asile : en vertu des accords de Dublin,

Nov-19

une personne qui arrive en Europe doit demander l'asile au premier pays dans lequel elle arrive. **Pour Marianne Leloup, « protecting the 'European way of life »,**



Maximilien Dardel introduit son propos en rappelant l'ambiguïté de la notion de « mode de vie européen ». Il peut en effet être difficile d'attribuer à l'Europe des caractéristiques définies et établir une barrière culturelle. L'article 2 du traité sur l'Union européenne soulève déjà un problème puisque l'existence de valeurs telles que l'égalité ou la liberté sont considérées comme allant de soi et partagées par tous. Il semble donc - qu'aujourd'hui - l'on ait besoin de justifier la teneur des valeurs européennes. Par exemple, l'Europe est caractérisée par les mêmes tendances religieuses mais, pouvons-nous dire que l'Europe est totalement chrétienne ? Il en va de même pour la langue, l'Union européenne utilise l'anglais comme première langue de travail même si le Royaume Uni ne sera bientôt plus un Etat membre. **Il n'y a donc pas, selon lui, de bases concrètes pour définir le mode de vie européen.**

On peut cependant identifier un mode de vie d'une petite classe dominante, les élites « eurocratiques ». **Cela ne signifie pas que nous ne pouvons pas construire**

symbolise deux niveaux principaux : Frontex et Dublin III. Le problème est que l'on alloue d'énormes moyens pour peu de droits respectés au final.

une culture à partir d'une mémoire et d'une conscience commune, qui peuvent devenir les éléments fondateurs de la culture unique européenne. L'alternative est simple : soit on se donne les moyens de créer un peuple européen qui n'existe pas à l'heure actuelle ; soit on articule des identités nationales ensemble. **Si l'on s'oriente vers le premier choix, il faut une volonté commune européenne qui soit impulsée par les citoyens et non pas imposée par les institutions.**

À propos de cette dernière réflexion, **Marianne Leloup** relève que le sentiment d'appartenance à l'UE est extrêmement important pour fonder une base commune. **Ce processus devient plus facile s'il y a déjà une forte confiance dans les institutions locales.** Maximilien Dardel ajoute que **l'erreur est de construire une Union à partir des institutions - d'en haut -, quand il faudrait le contraire.** Le déficit démocratique des institutions rend impossible l'émergence d'une volonté générale européenne. Il conclut en expliquant qu'il ne voit pas de conscience européenne, à l'heure actuelle, et que pour longtemps, **les faits sociaux semblent se matérialiser à l'échelle nationale.**



Edouard Gaudot amène la discussion sur le domaine des valeurs culturelles et souligne que **l'Europe s'est aussi constituée à partir de la culture et non pas uniquement de l'économie ; la fondation du collège d'Europe de Bruges, en 1948, en témoigne.**

En réponse, une partie du public, exprime ses doutes autour d'une culture qui pourrait représenter seulement une partie de l'Europe, en particulier les élites. L'autre partie, au contraire, avance la conviction que les Européens se distinguent des autres, par certains traits, comme « l'esprit critique », la

Régulièrement, dans le public, revient le sujet de la langue commune comme base de culture commune. **Maximilien Dardel explique que la raison pour laquelle l'anglais est utilisé, comme langue officielle commune, est principalement pratique, bien que se pose la question de la traduction - parfois complexe - de termes juridiques.** Dans le passé, des efforts ont été faits pour porter le français comme langue internationale - ce qu'elle est officiellement à l'ONU ou encore lors des Jeux Olympiques - ou pour construire une langue commune comme *l'esperanto*, mais cela a échoué précisément par manque de volonté politique. En effet, comme **Marianne Leloup** le remarque, il faut avoir l'envie de parler avec les autres pour bien réussir : ce n'est pas tant la langue qui importe mais bien cette volonté. **C'est aussi le principe d'intégration qui ne s'applique pas seulement aux immigrés mais aussi, aux Européens eux-mêmes.** En ce sens, l'intégration se définit comme la volonté d'apprendre une autre langue plutôt qu'imposer une langue sur les autres.

Nov-19

tolérance ou le sécularisme. L'évaluation de la détermination de ce « European Way of Life » devient donc très compliquée du fait la relativisation quasi systématique. À titre d'exemple, au sujet de la « tolérance », qui est supposée être une valeur promue par les Européens, **Marianne Leloup** déclare avoir le sentiment que cette caractéristique se retrouve de moins en moins visible chez les Français.

Edouard Gaudot relance ensuite la question à destination du public : existe-t-il des valeurs sur lesquelles peut se construire une politique « European Way of Life » ? S'agit-il forcément de quelque chose d'abstrait ou peut y voir des éléments concrets ?

Alors qu'il semble si compliqué d'attribuer aux Européens des valeurs partagées et solides, **Edouard Gaudot** se demande si parler de défense du « European Way of Life » peut être considéré comme une forme de « chauvinisme du confort ». La question des facteurs pratiques de l'intégration se pose alors. De fait, si nous considérons une valeur comme la solidarité entre les personnes de la même communauté, qu'est-ce qui est à la base de cette formation ? L'économie ou la culture ? Selon **Maximilien Dardel, il faut considérer que la solidarité est aussi solidarité économique.** Aussi, **Marianne Leloup voit l'économie comme une partie de l'intégration et la considère comme une bonne base commune pour construire une volonté d'intégration.** Elle prend l'exemple de l'Allemagne qui, en ayant eu une volonté d'intégrer ses migrants à son économie, a vu cette dernière progresser fortement. Selon elle, **il s'agit d'être réaliste et d'admettre que l'économie européenne a besoin des immigrés.**



La discussion prend fin sur la mise en évidence de trois éléments. En premier lieu, **la diversité est une richesse à l'intérieur d'une réalité politique** donc, il convient de la considérer d'une manière positive. Deuxièmement, **les mots désignant des valeurs comme la liberté ont un sens différent selon les cultures et les histoires**, il faut donc être conscients que les valeurs communes ne sont pas nécessairement perçues par tous de la même manière. Enfin, il apparaît clairement que **l'intégration est un long processus socio-culturel**. Au niveau européen, **l'histoire partagée ne suffit pas à faire émerger une mémoire commune sur laquelle bâtir une conscience commune. D'autres ressorts sont nécessaires.**